

■ **Novo-Tech SB, Stauffer et Barthod**, à Noiraigue, société en nom collectif, fabrication et vente de manettes de serrage. (FOSC du 26.10.1999, p. 7312). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Tribunal civil du district du Val-de-Travers, en date du 02.07.2002, confirmé par arrêt du Tribunal cantonal du 16.08.2002. Par conséquent la raison de commerce de la société devient: **Novo-Tech SB, Stauffer et Barthod en liquidation**.

Journal no 2505 du 04.09.2002
(00635890 / CH-645.1.007.451-0)